

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

Affectation Résultat 2019

DCM n° 2020-014



Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24/07/2020

ID : 013-211300652-20200715-DCM2020014-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le quinze du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de MOURIES s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Alice ROGGIERO, Maire, pour la session ordinaire du mois de juillet.

Présents : Alice ROGGIERO, Patrice BLANC, Audrey DALMASSO, Michel CAVIGNAUX, Muriel CHRETIEN, Jean-Pierre AYALA, Jean-Pierre FRICKER, Jacqueline ROUX, Richard FREZE, Marie-Christine GENEST, Mohamed LASRI, Olivier BARBE, Marjorie RICAUD, Caroline ALLIBERT, Henri JAUBERT, Jean-Luc AURELLIONNET, Magali LANCELIER, Christophe GOMARIZ, Grégory ALI-OGLOU

Absents ayant donné procuration : Anaïs PUGET à Alice ROGGIERO, Idalmis GREBAUX à Mohamed LASRI, Franck LIBERATO à Patrice BLANC, Céline DARVES-BLANC à Marjorie RICAUD

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Muriel CHRETIEN

Madame le Maire a déclaré la séance ouverte à 18h30

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le résultat de clôture de l'exercice 2019 :

- un excédent de fonctionnement de 487 183.80€
- un excédent d'investissement de 791 765.68€

Après constatation du résultat de fonctionnement, excédent de 403 789.80 €, Madame le Maire propose d'affecter ce montant en totalité à la section d'investissement au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisés (recettes investissement).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- Décide d'affecter 403 789.80€ au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisés.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Alice ROGGIERO

